

## UN EFFORT FINANCIER EXCEPTIONNEL

---

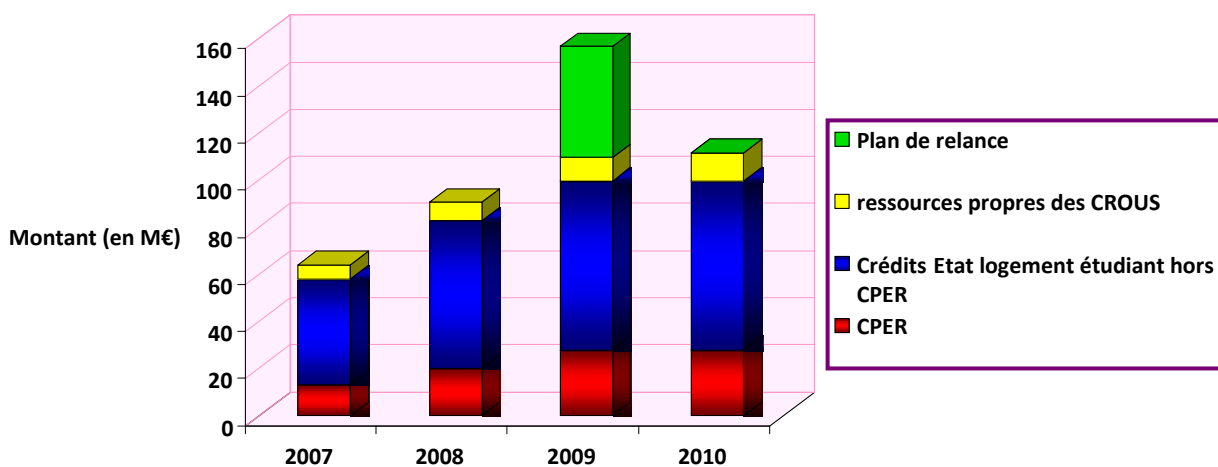
Depuis 2007, le Gouvernement a fait du logement étudiant une priorité nationale en augmentant considérablement les financements destinés à créer des nouveaux logements sociaux, et pour rénover les logements existants.

Axe clé du plan de relance en 2009, le logement étudiant est cette année encore au cœur des priorités budgétaires du Gouvernement :

Alors que l'Etat investissait 64 M€ dans le logement étudiant en 2007, il y a investi 91 M€ en 2008, 100 M€ en 2009 et maintient son effort avec 111.5M€ en 2010, soit **une augmentation de 74% en 3 ans.**

Entre 2009 et 2010, 47M€ supplémentaires ont été accordés dans le cadre du plan de Relance pour accélérer la réalisation de logements étudiants.

### UN EFFORT DE FINANCEMENT EXCEPTIONNEL DE L'ÉTAT



A noter que ces crédits sont désormais sanctuarisés dans le cadre de la loi de finances, qui dispose explicitement que les crédits des contrats de plan État-Région destinés au logement étudiant, et qui pouvaient auparavant être affectés à d'autres opérations, ne peuvent plus l'être et doivent désormais être exclusivement consacrés au logement étudiant.